



Nantes, le 22 juin 2018

Objet : Délégation de Service Public Transports Urbains

Madame, Monsieur l'élu-e de Nantes Métropole,

Dans quelques jours aura lieu la dernière réunion de négociation entre Nantes Métropole et la Semitan pour la future Délégation de Service Public qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2019.

Depuis 2008, la Semitan a prouvé sa capacité à gérer de manière plus qu'efficace l'argent public qui lui a été confié.

Entre 2008 et 2017 :

- **16.1 % de kilomètres supplémentaires parcourus (24.2 à 28.1 millions de kilomètres)**
- **22.72 % de voyages supplémentaires (110.9 à 136.1 millions par an)**

Dans le même temps la Contribution Financière Forfaitaire a peu ou pas évolué, mettant à mal les conditions de transport des usagers et par conséquent les conditions de travail des salariés de la Semitan.

La métropole affiche des ambitions fortes en matière de transport collectif à Nantes, les moyens doivent être en phase avec ses ambitions.

Une augmentation de l'offre kilométrique ne peut se faire à moyens constants.

Un service public comme la Semitan coûte effectivement de l'argent. Un service public est un investissement et participe à l'essor économique de l'agglomération.

Posez-vous ces questions :

- Combien coûterait une ville irrespirable en termes de santé publique ?
- Combien coûterait une ville éternellement paralysée par la circulation ?
- Combien coûterait une ville où il faudrait multiplier les infrastructures routières ?

LES TRANSPORTS PUBLICS COUTENT CHERS ?! ESSAYEZ DE FAIRE SANS... !

Pour la CFDT
Gabriel Magner

Pour la CGT
Ronan Gilbert

Pour la CFE-CGC
Olivier Delerue

Pour Sud
J-P Adobati